

[Accueil](#) [Blogs](#) [Salon Beige Action](#) [Contact](#) [Lettre d'actualité](#)

[Annonces](#) [Faire un don](#)



 [Se connecter](#)  [S'inscrire](#)

# Le Salon Beige

*Blog quotidien d'actualité par des laïcs*

FRANCE : L'ISLAM EN FRANCE

# Témoignage : persécutée en France après sa conversion au christianisme



Par Michel Janva le 22 juillet 2021

Les commentaires sont fermés

Cela ne se passe pas dans un pays musulman, mais en France, à moins de 100 km de Paris, dans une ville musulmane :

Plusieurs attentats terroristes islamistes ont été perpétrés sur le sol français ces dernières années, mais plus fréquents, des incivilités et actes de violence fondés sur l'islamisme sont commis dans les villes françaises. Face à cela, la majorité restreint d'elle-même sa liberté de mouvement pour un temps et finissent par quitter ces lieux de violence communautaire. D'autres aimeraient également partir, mais ne peuvent le faire pour des raisons financières.

Entre autres situations, c'est le cas de Mme M.<sup>[i]</sup>, Française, résidant en Ile-de-France. Elle a été persécutée par un voisin musulman radical. Le Centre européen pour le droit et la justice a reçu des plaintes déposées par cette dame depuis 2017. Il en ressort qu'elle subit de la part de son voisin des cris et hurlements, menaces, menaces de mort, injures, crachats, porte forcée, destruction de biens, sonneries répétées et harcèlement de rue.

La persécution de Mme M. a un motif religieux établi. Comme elle, son voisin est musulman alors qu'elle a quitté l'islam pour se convertir au christianisme. Selon la majorité des pays musulmans, la conversion d'un musulman ou son « apostasie » est punie de mort. Ce motif de persécution religieuse a été formulé clairement à la suite de la persécution qu'il exerce envers elle : des actes de mépris, des insultes comme « chants coraniques joués à plein volume au milieu de la nuit. Cette dame et son voisin ont subi d'autres motifs de conflits. Cette dame habite depuis 20 ans dans cet immeuble. Lorsque son voisin musulman radical il y a cinq ans, elle n'avait aucun problème particulier avec lui. Dès que son voisin apprit qu'elle n'était pas musulmane mais de confession chrétienne, il a commencé à la persécuter.

En cinq ans, Mme M. s'est rendue à plus de 15 reprises au commissariat de police pour déposer des plaintes. En 2017, son premier procès a été annulé car le juge a jugé que...

L'ECLJ a également pu consulter plusieurs photos prises par cette dame de sa porte ouverte et taguée, ainsi que de son câblage téléphonique dans la cage d'escalier de manière flagrante et témoignent de la détermination malsaine de ce voisin radi

Mme M. vit dans la peur de l'agression et malgré ses plaintes répétées, ce n'est pas le commissariat pour être finalement simplement « auditionné ». Il la menaçait de mort

Les amies de cette dame ne lui rendent plus visite dans son appartement dès lors que l'agressivité du voisin. Une de ses amies a été agressée et giflée par ce voisin. Elle a été interceptée dans les escaliers pour obtenir le numéro de téléphone de Mme M., lui montrant son visage tout en reprochant à Mme M. « d'aller à l'église ».

Comme d'autres personnes vivant dans la peur de l'agression, elle porte à présent ses enfants chez elle, tant pour se rassurer que pour prouver une éventuelle agression sur sa personne dans une solitude renforcée. Par suite des violentes attaques de son voisin continuant à se poursuivre, plus aucun ami ne lui rend visite chez elle.

Tout aussi préoccupant et grave est le développement d'attitudes communautaristes forcées de l'ordre. Comme Mme M. a très souvent porté plainte, elle a pu constater une discrimination ethnique et religieuse des policiers enregistrant ses plaintes. Lorsqu'elle fit part de ses plaintes à l'un de ces agents, celui-ci s'est exclamé : « Chrétienne marocaine, elle sur internet la réponse à sa question. Ainsi, Mme M. a l'impression que les plaintes des policiers d'origine Nord-africaine, celles-ci furent classées sans suite ; tandis que pour une plainte ultérieure, celui-ci mis plus de diligence et convoqua au moins effectivement

Face à l'absence de réaction suffisante des forces de l'ordre ainsi que l'absence de volonté de chercher à déménager. Ce sont cependant les difficultés financières qui la freinent dans son relogement social auprès de la mairie est en cours, mais les délais de traitement sont

Cette situation dramatique dans laquelle se trouve Mme M., persécutée en raison de sa religion par la police et qui ne peut quitter les lieux pour des raisons économiques, appelle à agir contre ce genre de persécution pour motif religieux en France. Cette persécution a fait l'objet d'un rapport de l'ECLJ, *des chrétiens ex-musulmans en France* » (ECLJ, mars 2021), ainsi que d'une vidéo qui doit prendre plusieurs formes, car sa violence est elle-même pluri-forme. Il y a eu à la fois l'acte terroriste, mais aussi la lutte contre les principes, le communautarisme, le lynchage. Une nouvelle loi qui conforte le respect des principes républicains peut avoir des effets positifs, mais à ce stade, il importe surtout d'appliquer le droit qui existe déjà.

[Imprimer ou envoyer à un ami](#)